

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.50
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

| | TROIS MOIS | SIX MOIS | UN AN |
|---|------------|----------|--------|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme | 4 50 | 9 Fr. | 18 Fr. |
| Autres Départements | 6 Fr. | 11 50 | 22 |
| Union Postale | 10 | 20 Fr. | 40 |

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

La Vie Artistique et Littéraire

LE DOYEN

asse en cor de bâtir, mais planter à cet âge...

C'est une question d'appréciation.

Si le brave octogénaire préfère l'arbre à la bâtisse, c'est qu'il avait probablement d'excellentes raisons. Il était peut-être arboriculteur. La brique et la pierre ne lui disaient rien. Le miracle des sèves lui mettait des félicités dans l'âme.

C'était peut-être aussi un philosophe, un ami de la rêverie. Il avait plus confiance dans les espoirs latents du sol que dans le réalisme du moellon. Il ignorait encore le sol de Paris bouleversé par les orages, les égouts et le métro. Bref, il plantait et il n'avait que quatre-vingts ans.

C'était un homme de l'autre époque.

Les doyens d'aujourd'hui sont centenaires. Lorsqu'ils se mettent à faire des choses qui seront inscrites dans l'histoire des jours, ils écrivent en vers et publient des volumes.

Notre siècle aura vu ce phénomène. Peut-être n'a-t-on pas suffisamment souligné la portée de l'événement d'hier.

Le vénérable ancêtre devant lequel la Société des Gens de Lettres, personnifiée par son président, est venue déposer l'autre jour l'hommage de son respect et de son admiration, ce vénérable ancêtre a eu la coquetterie charmante de franchir le seuil du centième et de brandissant un bouquet de rimes fraîchement écrites.

M. Fertault s'est offert ce plaisir savoureux et rare. Mais il nous a surtout donné le spectacle d'un joueur de lyre sur lequel le siècle passa sans ternir l'optimisme de son rêve ni glisser une pointe d'amertume entre les couplets de sa chanson.

Il a dit à ce propos, aux amis venus pour le fêter, des mots délicats et touchants. Il leur a rappelé sa double existence toute de travail, ses journées prises par le travail dans une banque, ses soirées par le culte des Muses.

Durant plus d'un quart de siècle, ce doyen partagea son existence entre les chiffres et les vers. Il comptait des sommes aux heures du bureau. Il comptait des pieds aux heures de loisir. Il attendait la gravité des unes par la fantaisie des autres. Il vit homme de mesure et d'harmonie. Il vit passer les fortunés dans la journée et fit le soir, pour lui-même, des rimes millionnaires qui n'étaient pas cotées en Bourse.

Dans cette existence en partie double associant les réalités du nombre aux caprices de la folle du logis, M. Fertault eut cependant le grand mérite de retenir toujours de porter à son crédit un capital de réserve représenté par une forte dose de sagesse rehaussée de belle-humeur.

De la propre déclaration du centenaire, il ne faut pas chercher ailleurs le secret de sa longévité et de la sérénité de ses vieux ans. L'optimisme, à l'en croire, demeure le meilleur traitement des destinées humaines soucieuses de vivre longtemps et de bien vivre. Savoir être optimiste, tout est là.

C'est un art rudement difficile diront bon nombre de nos contemporains qui persistent à ne pas vouloir attendre l'étape des cent années pour se rendre compte de l'aisance avec laquelle on se plaît à sourire au passé. Mais c'est un art précieux et subtil qui paraît traverser une crise.

M. Fertault est peut-être le dernier représentant d'une génération lointaine qui ne s'adonnait aux ingrates comptabilités de

la banque que pour mieux se livrer aux rigueurs de la prosodie.

Ce type-là est déjà très archaïque. Les loisirs de l'intellectualité d'aujourd'hui sont plus volontiers orientés vers le combat de boxe et ses gloires. L'ancêtre s'amusait à jongler avec des mots et à compter des pieds ; ses arrière-petits-fils n'ont plus d'yeux que pour les poings et comptent les nez mis en capitade. Simple question de goût et de mode.

Le doyen a trop de bonté et d'indulgence concentrées au cours des ans pour en vouloir à sa descendance. Il a trop d'optimisme aussi pour que sa belle humeur songe à s'habiller un moment d'ironie amère. Il préfère reprendre son pipeau et se jouer à lui-même un petit air berceur d'illusion.

Ce brave homme est décidément d'une autre espèce. Il faut savoir gré à la bienveillance des années de nous avoir conservé si longtemps intacte une telle philosophie souriante.

L'optimisme qui vient d'avoir cent ans et proclame l'ardeur juvénile de sa foi en faisant encore des vers, des vers qui chantent le pays natal, la chère Bourgogne et son vin généreux, cet optimisme-là est tout simplement un article archi-phénoménal qu'il faut s'empresser d'étiqueter et de recommander à la clientèle. Le genre en disparaît et la formule s'en perd.

Que M. Fertault ne manque donc point de préciser l'un et l'autre dans le volume qu'il nous promet. Que l'aimable vieillard ait surtout souci de nous conter, pour notre enseignement, comment il sut conserver son salutaire optimisme au milieu des vicissitudes de la vie, des traîtrises, des vilénies et des méchancetés, devant l'assaut des jalouses et des rançunes.

A moins que sa bonté d'âme ait la candeur d'avouer qu'elle ne connut jamais ni complots ni rancœurs et qu'elle passa à travers les êtres et les choses, de la banque aux alexandrins, comme parmi un parterre fleuri.

Alors peut-être comprendrons-nous mieux son optimisme et le placerons-nous plus haut encore, au-dessus du Grand Livre et du Compte Courant qui le virent naître, au-dessus de ses strophes qui lui mirent des ailes, presque dans les nuages de la Légende.

ALBERT-HEBRENSCHMIDT.

Les Grandes Commissions de la Chambre

Les grandes Commissions dont la nomination a été confirmée mardi par la Chambre, se sont réunies hier pour élire leur bureau. La Commission des 40 ans a élu président M. Marc Ravy par 15 voix contre 14 à M. Joseph Thierry (Bouches-du-Rhône).

Ont été nommés vice-présidents : MM. Plichon, Haudou, Camuzet, Rajon, Cadenat et duo de la Trémouille.

Ont été élus secrétaires : MM. Barthe, Jugy, Veriot, Tillandier, Boissieu, Chénal et Bertrand de Mau.

La Commission du travail a constitué son bureau de la manière suivante : Président, M. Colliard ; vice-présidents, MM. Grousset, Godart, Defontaine, Bender (Rhône) et Victor Morel.

Secrétaires : MM. Lanche, Pierre Ramell, Serre, Pral et Jovet.

La Commission de l'armée a dû recourir à un scrutin de ballottage pour l'élection de son président.

Le premier tour, les voix se sont partagées également : 22 voix pour le général Péday et 22 pour M. Delcassé.

M. Delcassé s'est démis et a été remplacé comme candidat par M. Armez.

Le second tour, le général Péday a été élu par 22 voix contre 21 à M. Armez.

M. Pierre Morgand AU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE DU HAVRE

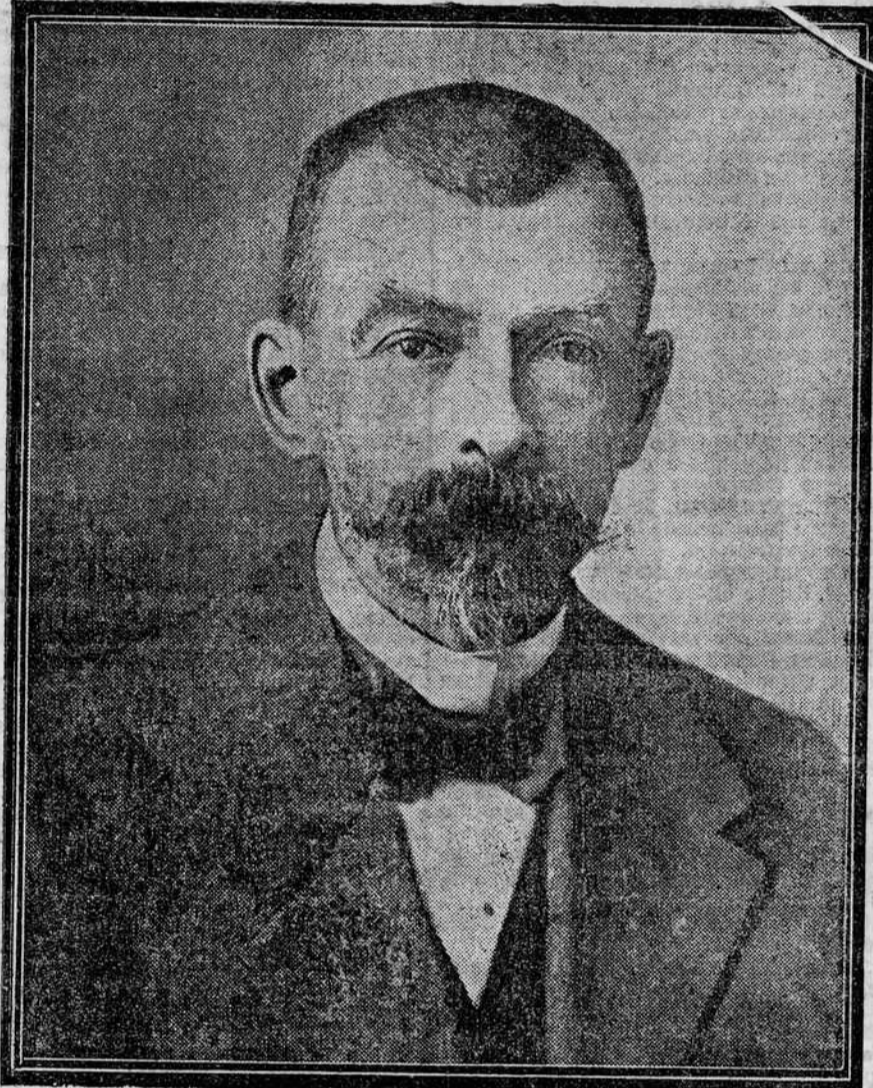


Photo FERRIS

Cliché Petit Havre

Le Conseil municipal, dans sa séance d'hier soir, a nommé maire du Havre M. Morgand, premier adjoint, en remplacement de M. Henri Gènestal, démissionnaire.

Nous félicitons très sincèrement l'honorable M. Morgand de cette élection. C'est un juste hommage aux services qu'il a rendus, depuis de longues années, à notre Cité, soit comme conseiller municipal et comme adjoint, soit comme magistrat consulaire.

Né au Havre le 16 décembre 1860, M. Pierre-François Morgand débuta tout jeune dans la carrière commerciale comme simple employé. Mais grâce à ses aptitudes et à un labeur méthodique et continu, il ne tarda pas à conquérir une situation enviable.

Devenu chef d'une très importante maison de négoce, M. Morgand, qui avait acquis l'estime et la considération de ses concitoyens, fut élu conseiller municipal en 1896 et nommé cinquième adjoint sous la première magistrature municipale de M. Marais. Il fut alors chargé du service de l'Octroi, des Marchés et des Bâtiments communaux.

Réélu conseiller municipal en 1900, M. Morgand fut choisi comme troisième adjoint dans la seconde municipalité Marais et chargé notamment des services de l'Octroi et des Eaux.

En 1904, M. Morgand ne se représenta pas aux suffrages de ses concitoyens, et c'est sur les instances de M. Gènestal qu'il se laissa porter, aux élections municipales

de 1912, sur la liste de l'Union des Gauches.

Élu le premier, au second tour, il fut nommé 1^{er} adjoint et chargé des services particulièrement importants de la Voirie, des Eaux et Egouts, de l'incinération des ordures ménagères, dans une période où se poursuivait les travaux et l'organisation de l'assainissement de notre ville.

Appelé à suppléer M. Gènestal, maire, pendant son absence l'hiver dernier, M. Morgand avait eu antérieurement l'occasion de représenter la ville du Havre à la tête de la délégation de la municipalité et du Conseil qui rendit visite à la municipalité de Southampton, l'an dernier.

C'est ainsi qu'une longue pratique des affaires communales l'a mis à même de connaître tous les détails des plus importants services aussi bien que les intérêts généraux de notre ville.

Ajoutons que M. Morgand a été juge suppléant au Tribunal de commerce de 1900 à 1903 et juge titulaire de 1904 à 1907 et de 1909 à 1912.

Dans ces fonctions, il a fait apprécier un jugement droit et sûr, une grande compétence commerciale, un parfait esprit d'équité.

Tels sont les services rendus à ce jour par celui que ses collègues viennent d'appeler à la mairie du Havre. Ses qualités laborieuses, son expérience, sa haute impartialité le désignent à leur confiance.

P. H.

Séance du 1^{er} Juillet 1914

M. MORGAND est élu Maire du Havre

La demande d'un crédit supplémentaire pour le Concours de Musique provoque des débats mouvementés

LE GROUPE SCOLAIRE DE L'EURE

Le Conseil municipal était convoqué hier soir pour procéder à l'élection du Maire du Havre, en remplacement de M. Gènestal, démissionnaire. En outre, la question du crédit supplémentaire de musique, en faveur duquel on demandait un crédit supplémentaire, figurait également à l'ordre du jour ; on s'attendait à des discussions assez vives ; aussi un public nombreux était-il présent à cette séance qui fut, par instants, très mouvementée.

L'ÉLECTION DU MAIRE

M. Gènestal ouvre la séance et fait procéder à l'appel nominal auquel répondent : MM. Morgand, Serrurier, Valentin, Badoureau, J.-noquin, Vigné, Bricka, Basset, Coty, Wind-sheim, Goulon, Lenormand Beurrier, Chérifis, Mailart, Délot, Allan, Lang, Schoux, Gripiot, Le Chapelain, Combes, Salacrou, Auger, Grenier-Lemarchand, Durand, Vial, B.-gouen-Demeaux, Dero, de Grandmaison, Meyer, Brot, Masselin, Encontre, et Langlois. M. Masqueret était absent excusé.

M. Gènestal donne lecture d'une lettre de M. le sous-préfet faisant connaître au maire du Havre que sa démission a été acceptée par M. le préfet. Comme le Conseil est au complet, il convient de procéder à la nomination du nouveau maire. Suivant la tradition, M. Gènestal prie le doyen d'âge de l'assemblée communale de prendre la présidence.

M. le général Gripiot prend la présidence de la séance et demande au Conseil d'élire son secrétaire. M. Combes est élu.

Le président d'âge donne ensuite lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi municipale du 5 avril 1884, aux termes desquels le maire doit être élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si un troisième tour de scrutin est nécessaire, l'élection a lieu à la majorité relative. Toutes manifestations sont interdites.

Chacun des conseillers vient alors déposer son bulletin dans l'urne. Puis le président procède au dépouillement et en fait connaître le résultat.

Le nombre des électeurs, dit-il, est de 35, dont il convient de déduire 9 bulletins blancs. Il reste 26 suffrages exprimés. La majorité absolue est donc 13.

M. Morgand obtient 26 voix. Le président d'âge le proclame Maire du Havre.

Dans la salle, quelques applaudissements discrets.

M. Meyer : Je croyais que toute manifestation était interdite.

M. le Chapelain : Nous voyons ici par ce scrutin, l'absence des cléricaux de droite avec les républicains dits de gauche. Nous nous en souviendrons.

Les radicaux unifiés donnent leur assentiment à cette remarque assez singulière. Car, en l'espèce, il ne s'agit pas d'un vote d'une portée administrative et municipale et non point politique. Sur la base proportionnaliste où se trouve être le Conseil, il est bien entendu que le parti qui a la majorité doit assumer la tâche d'administrer la ville.

L'Administration actuelle, depuis deux ans, a prodigé ses efforts dans l'intérêt général de la cité et n'a jamais encouru le moindre reproche. Quoi d'étonnant que, sur le terrain pur-ment municipal, son premier adjoint, nommé maire, ait obtenu cette marque d'estime et de confiance ?

M. Morgand, maire du Havre, prend alors la présidence de l'assemblée et prononce le discours suivant :

Discours de M. Morgand, Maire

Mes chers Collègues, Vous venez de me faire le très grand honneur de me nommer maire du Havre, je vous en suis très reconnaissant et je vous en remercie.

Après avoir été Adjoint pendant huit années consécutives, je ne m'attends pas à être nommé maire du Havre, je ne vous cacherais pas que j'hésitais à lui donner, car j'étais peu désireux d'occuper à nouveau des fonctions publiques. Mais, comme j'ai pour M. Gènestal la plus grande estime et la plus sincère affection, je cède à ses amicales instances et acceptai de figurer sur sa liste. Je ne pensais pas à ce moment que, par suite des circonstances, je devrais accepter d'abord les fonctions d'Adjoint et que je serais ensuite appelé à lui succéder.

Je regrette vivement, mes chers Collègues, de devoir la situation pour laquelle vous venez de me désigner à la retraite prématurée de M. Gènestal. Tous ici nous avons profondément regretté la détermination de l'homme éminent qui occupait cette place avec une si haute distinction et nos collègues M. Bricka et M. de Grandmaison ont été dans notre précédente séance les éloquentes interprètes de ces regrets.

Je tiens, comme Maire, à m'associer aux paroles qu'ils ont prononcées et qui sont l'expression fidèle de nos sentiments. J'ai pour devoir également de remercier M. Gènestal, au nom de la ville du Havre, pour le dévouement dont il a fait preuve dans la défense des intérêts de la Cité. Homme de travail et d'expérience, pas un jour il n'a cessé de se consacrer à ses fonctions et l'on peut dire que son Administration a été, parmi celles qui se sont succédées à l'Hôtel de Ville, l'une des plus laborieuses et des plus fécondes. Il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge, mais l'avenir lui rendra pleine et entière justice et placera M. Gènestal au nombre des maires que ont le plus honoré et le mieux servi la Cité.

M. Gènestal a tenu à rester notre collègue au Conseil municipal et à continuer de nous prêter le concours de sa grande expérience des affaires communales : nous nous en réjouissons tous.

Mes chers collègues,

Si j'éprouve un sentiment de fierté devant le témoignage de confiance que vous m'avez donné, je ne me dissimule pas la grandeur de la charge que je viens d'assumer. Aussi me sentrais-je hésitant et troublé si je ne savais que je puis faire appel à toutes vos bonnes volontés. Entouré d'hommes animés du souci du bien public et préoccupés de grandir le patrimoine de notre ville, je ferai tous mes efforts pour remplir dignement la mission dont je suis chargé, comptant sur vous pour m'aider dans la lourde tâche qui va m'incomber.

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

MÉTAUX

LONDRES, 1^{er} Juillet. Dépêche de 4 h. 30

| | TON | COURS | HAUSSE | BAISSE |
|----------|-------|---------|---------|--------|
| CUIVRE | | | | |
| Comptant | calme | 61 | - | 17/0 |
| 3 mois | | 60 | 10/- | - |
| ETAIN | | | | |
| Comptant | ferme | 140 5/- | 45/- | - |
| 3 mois | | 142 5/- | 68/- | - |
| FER | | | | |
| Comptant | calme | 51 1/2 | 1/2 d | - |
| 3 mois | | 51/6 | 2 1/2 d | - |

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse le 30 juin 1914.

NEW-YORK, 1^{er} JUILLET

Cotons : juillet, baisse 6 points ; août, baisse 6 points ; octobre, baisse 12 points ; janvier, baisse 8 points. — Soutenu.

Le Bureau d'Agriculture de Washington estime à 79 600/0 la condition de la plante au 23 juin, contre 81 500/0 l'année dernière à la même époque et 74 300/0 le 23 mai dernier. Arçage 36,960,000.

Cafés : hausse 6 à 8 points.

NEW-YORK, 1^{er} JUILLET

| | C. DE JUILLET | PRÉCÉDENT |
|-----------------------|---------------|-----------|
| Cuivre Standard disp. | 13 50 | 13 50 |
| septembre | 13 46 | 13 50 |
| Amalgam. Cop. | 68 5/8 | 69 3/8 |
| or | 14 75 | 14 75 |

Après l'Assassinat de l'Archiduc Ferdinand

Les Désordres en Bosnie

SARAJEVO. — L'état de justice sommaire a été proclamé à Tuga et à Magla, localités où des désordres se sont produits.

SARAJEVO. — A Magai et à Toupla, des manifestations accompagnées de scènes de violence se sont produites. A Toupla, une foule composée en majeure partie de Bohémiens s'est jointe aux manifestants. La foule a usé de violence contre la police qui intervenait. Finalement, après réquisition de soldats, la police parvint à disperser la foule et à rétablir l'ordre.

De nombreuses arrestations ont été opérées. Les départs causés aux maisons par les manifestants sont peu importants. En vue de prévenir de nouveaux troubles, l'état de siège a été proclamé dans les deux villes.

L'Enquête sur l'Attentat

SARAJEVO. — Les résultats de l'enquête relative à l'attentat sont naturellement tenus strictement secrets.

L'enquête a révélé que Cabrinovitch et Prizip avaient été engagés par un comitadj du nom de Miko Ciganovic pour accomplir leur meurtre.

Ce dernier leur avait, entre, fourni des bombes et des brownings. Prizip a déclaré que son intention avait été tout d'abord de commettre le crime à l'arcin, quartier général de la direction des postes, mais qu'il y avait renoncé en raison des mesures de protection prises par l'autorité militaire.

An sujet de plusieurs autres personnes arrêtées, on ne peut encore rien établir, si ce n'est qu'elles avaient été en rapports personnels avec Cabrinovitch et Prizip.

L'émotion dans la Presse Russe

SANT PETERSBOURG. — Les journaux commentent à nouveau les accusations portées en Autriche contre la Serbie ainsi que des pogroms serbes.

Le Courrier de Saint-Petersbourg se plaint qu'on profite de l'assassinat de l'archiduc pour mener une semblable campagne. Ni en Russie ni en Europe, dit-il, les gens éclairés ne se laisseront tromper. Cette nouvelle campagne est condamnée d'avance à un échec moral et politique. Les panserments et les militaristes autrichiens doivent le comprendre une bonne fois ; la responsabilité du crime de Sarajevo n'incombe pas à la Serbie, mais à ceux qui ont poussé l'Autriche contre la Bosnie et contre la Serbie.

Le Den estime que les Serbes ne pouvaient en aucune façon approuver la politique de l'archiduc Ferdinand, politique qui, basée sur l'espionnage et sur les représailles, fait d'eux en quelque sorte, dit le journal, des parias. Si l'assassinat est condamné par tout le monde civilisé, l'humanité entière n'en blâmera pas moins sévèrement l'inertie révoltante qui a permis les pogroms de Sarajevo.

La Gazette de la Bourse estime que le cléricalisme militant qui vient de perdre son point d'appui le plus puissant, joue là son dernier atout.

En réponse à une insinuation de la Gazette de Voss, qui tendrait à rendre la Russie responsable de la campagne anti-autrichienne, menée parmi les Slaves, le Novosti répond que cette assertion un démenti formel et demande si c'est de cette manière que la presse allemande entend contribuer à l'amélioration des relations russo allemandes.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE ET L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le Conseil général de la Seine a émis le vœu que les projets d'impôt sur le revenu et sur le capital, avec déclaration contrôlée, actuellement en discussion devant le Sénat, soient incorporés à la loi de finances.

LE CAS DU SOLDAT COLOMBANI

La Commission des grâces s'est réunie hier après-midi au Ministère de la Justice pour examiner, notamment, le cas du soldat Colombani, du 4^e régiment colonial, condamné à dix ans de travaux forcés par le conseil de guerre du 15^e corps, pour meurtre commis à Toulon.

La commission a transmis au garde des sceaux son avis, mais ce n'est qu'ultérieurement que sera connue la décision relative au soldat Colombani, le ministre de la justice devant statuer en dernier ressort sur cette affaire.

LA PROCHAINE PROMOTION MILITAIRE

LIÉGEOIS. — Le 4^e Frères Militaire : La promotion supplémentaire paraîtra vers le 15 juillet. Elle portera sur toutes les armes et tous les services. Tous les officiers qui seront promus au tour de choix le seront au titre du Maroc ; quant aux officiers promus au tour de l'ancienneté (capitaines et chefs de bataillon) ils seront pris à leur place, sur le titre de chaque arme.

MORT TRAGIQUE D'UN OFFICIER

ORLÉANS. — Le 4^e chasseurs cyclistes, attaché à la 7^e division de cavalerie, avait quitté hier matin sa garnison, Orléans, pour effectuer un raid de 300 kilomètres sur les parcs Orléans, Fossambien, Melun, Corbeil, Chartres et Châteauneuf.

Arrivés en vue de Pithiviers, les chasseurs rencontrèrent deux attelages de cultivateurs. Un cheval d'un des attelages ayant pris peur, s'élança au milieu des cyclistes. Voyant le danger que couraient ses hommes, le lieutenant Vaudelin se jeta à la tête de l'animal pour le maîtriser. Malheureusement, l'officier manqua son coup et tomba sous la roue dont une des roues lui passa sur le corps.

Transporté dans un état très grave à l'hôpital de Pithiviers, le lieutenant Vaudelin expira en arrivant.

MÉDAILLE MILITAIRE

Le gendarme Auguste-Célestin Defrance, de la 3^e légion, est inscrit d'office au tableau de concours pour la médaille militaire (il a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage remarquables ; a été blessé de trois coups de feu en procédant à l'arrestation d'un malfaiteur dangereux).

TRIPLE ÉVASION D'UNE PRISON MILITAIRE

ROANNE. — Trois soldats du 98^e d'infanterie, les nommés Tichon, Petetot et Puvert, les deux premiers en prévention de Conseil de guerre, et le troisième en prévention de conseil de discipline, se sont évadés au cours de la dernière nuit de la prison militaire.

Puvert s'est servi d'une fausse clé pour ouvrir la porte de la prison et assurer ainsi l'évasion de ses deux complices. Les recherches entreprises par la gendarmerie pour retrouver les fugitifs sont jusqu'ici demeurées vaines.

LA LOI DE HUIT HEURES DANS LES MINES

SAINT-ETIENNE. — Il ne s'est produit aucun incident hier à propos de l'application de la loi de huit heures dans les mines. Il y a eu seulement des protestations dans quelques puits et, vers 4 heures 45, des ouvriers ont réclamé la benne de remonte et le retour au jour.

DEUX AVIATEURS FRANÇAIS ATTERRISSENT EN ALLEMAGNE

BERLIN. — La Gazette de Voss annonce que deux aviateurs français ont atterri hier à Aumeg, en territoire allemand et qu'ils sont repartis sans avoir attendu l'arrivée des autorités.

Le journal ne dit pas s'il s'agit d'aviateurs civils ou d'aviateurs militaires.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, le 1er juillet, à 11 h. 15. Extrêmes barométriques : 763 millim. à Nice, 760 millim. à Châlon-sur-Saône.

AU HAVRE (Centre de la Ville) Observatoire Municipal. A midi : 757 + 31 A minuit : 757 + 23

PAR-ÇI, PAR-LÀ

Il s'éteint !

Il paraît que le vieux s'écroule. A petit feu, bien entendu. Un potin de savants, sans doute. Que ces Messieurs ont répondu dans le but évident de plaisir.

Il s'éteint !... Plus que de coutume. P. L. nous sommes opprimés. Pourquoi donc fond-il le bitume ? Où nos pas restent imprimés ?

Il s'éteint ! Et, ma foi, la preuve. C'est l'immense majorité. Qui s'éponge en chaleur et s'abreuve à la terrasse de l'été.

Ligne Française d'Education Morale

Sam. 27 juin, à eu lieu à 5 h. 1/2 à l'Hôtel de Ville, salle A, la 3e réunion des membres de la Ligue Française d'Education Morale.

M. Paul Simon, président de la section havraise, ouvre la séance par quelques mots de bienvenue et de remerciements aux membres de la Ligue, et exprime sa reconnaissance aux instituteurs de la section qui ont permis à toutes les personnes présentes, appartenant à des partis différents, de se rencontrer et de sympathiser et de se préparer à travailler utilement ensemble.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

M. Flaviën donne lecture d'une circulaire relative à l'organisation, pour octobre d'une série d'entretiens à Paris qui seraient conviés toutes les personnes qui, soucieuses d'action morale, voudraient se connaître, échanger des idées et se communiquer leurs points de vue.

possible. La délicatesse du sujet nous fait un devoir de l'aborder franchement.

Quelle part relative convient-il de faire aux questions dites « théoriques » ? Il n'y a plus spécialement pour but de développer le jugement des membres, l'habitude de la réflexion et la culture de la vie intérieure, et aux questions « pratiques » destinées à faire l'objet d'une action extérieure immédiate.

Le Grand Magasin moderne

Les Soldes d'Été

Si le public, avec une spontanéité significative, est allé vers le grand magasin et l'a tout de suite adopté, c'est que celui-ci répondait bien à ses goûts et s'adaptait à merveille à son orientation nouvelle.

Le grand magasin moderne a pour faire bénéficier sa clientèle de tous les avantages de l'achat, pourvu d'une organisation unique lui permettant d'assurer le renouvellement incessant des stocks, de se prévaloir de qualités évidentes de fraîcheur, de bon marché, amène par son fonctionnement même à être l'intermédiaire le plus direct entre le fabricant et le public, le grand magasin a connu une faveur marquée.

Il a eu cette excellente initiative de faire œuvre de centralisation en apportant dans la province, aussitôt qu'elle s'est manifestée, la mode de Paris sous toutes ses formes. Il est une époque où, plus activement encore que de coutume, le grand magasin exerce son prestige sur les esprits. C'est le moment même à être l'intermédiaire le plus direct entre le fabricant et le public, le grand magasin a connu une faveur marquée.

Et c'est aujourd'hui même que s'ouvre aux Galeries cette vente impatiment attendue, exceptionnelle.

Il serait peut-être à regretter qu'au moment même où les exigences des renseignements divers et de sa composition, les multiples avantages qu'elle offrira au choix de l'acheteur.

Mais l'importance même de cette manifestation économique — au double sens du mot — nous oblige à limiter la description. Q'il nous suffise de noter que tous les comptoirs présenteront des soldes qui constitueront autant de rares occasions, que ce soit au rayon des confections, à ceux des soieries, des modes, des lainages, de la bonneterie, de la chapellerie, etc., autrement dit aux principaux comptoirs qui sont particulièrement connus aux yeux de la Mode.

Et il convient d'insister plus particulièrement sur les comptoirs de confections pour dames et sur ceux des vêtements confectionnés pour hommes, car ils présentent un choix remarquable et digne d'être souligné, tant par l'abondance de ce choix et sa nouveauté que par l'étendue des sacrifices consentis.

Puis, il faut mentionner l'intérêt pratique de cette mise en vente. En effet, un moment de l'impopularité des Galeries ignorées, le soldes, si l'on envisage par là l'objet défriché, ayant cessé de plaie.

Tous ces articles, tous ces costumes confectionnés ne répondant pas aux indications de la Mode d'aujourd'hui, mais de plus beaux, de plus délicats, du ton le meilleur.

Et c'est plutôt pour demeurer fidèle à la tradition que les Galeries ouvrent pour quelques jours leur vente de soldes d'été, heureux de témoigner une fois de plus par la générosité d'un geste désormais consacré la sympathie reconnaissante qu'elles doivent à leur clientèle.

Caisse d'Épargne

M. Menestreil, président des Combattants de Gravelotte et de 1870-71, des Sauveteurs Amalriciens, etc., etc., vient d'être nommé administrateur de la Caisse d'Épargne.

Hospices du Havre

À la suite des examens de fin d'année de l'École des Gardes-Malades, qui ont eu lieu le 25 du mois courant, la liste des candidats obtenus par les élèves, tant pour les compositions écrites que pour les épreuves orales, s'établit ainsi qu'il suit, le maximum étant de 20 points et le minimum exigé pour l'admission au stage hospitalier étant de 13, savoir :

Mlle Gaborit, élève externe, 18 points 95 ; Mlle Van der Velde, élève externe, 18 p. 10 ; Mme Carnot, religieuse hospitalière, 16 p. 40 ; Mlle Couffonier, élève externe, 16 p. 02 ; Mme Bahier, religieuse hospitalière, 15 p. 43.

Les membres du jury étaient M. Maillart, administrateur des Hospices, président ; MM. les docteurs W.lich, Gilbert, professeurs à l'École ; et M. Duboscq, médecin suppléant des Hôpitaux.

Les Adieux du Drapeau

Le 3e régiment d'artillerie à pied, qui tenait garnison dans diverses villes du littoral, notamment au Havre et à Cherbourg, disparaissant à la date du 1er juillet, va effectuer, mercredi prochain, la remise de son drapeau à l'Hôtel des Invalides.

Passage au Havre de Marines Allemands

An début de l'après-midi, hier, est entré au port le steamer allemand Wagnerswald, de la Hamburg America Linie, qui avait à son bord 185 hommes de la marine de l'État allemand. Ces marins appartiennent à l'équipage du croiseur allemand Nurnberg, qui est en permanence sur la côte Ouest du Mexique. Ils sont des soldats de l'empire Allemand, de 5 années d'âge, et 9 sous-officiers. Ils ont été relevés de leur poste et se rendent actuellement à Hambourg.

Le port de la Ténue militaire

La France militaire annonce que la décision sur le port obligatoire de la tenue militaire jusqu'à 17 heures, sera très prochainement rapportée par le ministre de la guerre.

lisation des immeubles par le fisc, de l'avenue de l'Administration, est exagérée d'au moins 25 0/0, ce qui fait sortir chaque année 25 millions indûment de la poche des héritiers d'immeubles. De plus, M. Fortier demande que les charges et les frais soient déduits du montant d'une succession. Son amendement est rejeté, mais on accorde à MM. Tonrou et Fortier de reculer de 3 mois le délai de vente. Grâce à leurs efforts, un héritier aura toute une année devant lui pour choisir les acquéreurs de son héritage et acquiescer les droits.

SENAT

Séance du 1er juillet

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Antonin Dubost. M. de Selves dépose un rapport sur le projet tendant à diminuer la durée du travail dans les établissements industriels de la guerre et des finances (semaine anglaise).

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Lang dit qu'il a été étonné des grandes différences existant entre les offres de entrepreneurs. Il lui semble que le système des pieux explosés devrait être essayé d'urgence.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

si, il se prononce pour la pose de « semelles » en ciment par la maison William Godard. Il en résulterait une dépense de 72 000 francs.

En conséquence, il propose à ses collègues d'approuver les conclusions de son rapport et d'autoriser le marché.

M. Allan critique ces conclusions. Il affirme que la combinaison des pieux explosés a été trop vite laissée de côté. Il la préfère à l'autre.

Il invoque la témoignage de M. Bricka qui, en sa qualité de membre du Conseil du réseau des chemins de fer de l'Etat, a été appelé à entendre parler des fondations faites avec des pieux explosés en ciment.

M. M. Lari déclare qu'il votera les conclusions du rapport paré que l'architecte municipal ne pourrait sans doute pas prendre la responsabilité de conduire à bien un système de fondation autre que celui qui a été adopté par la Commission.

M. Deloit explique à la suite de quelles circonstances la Commission s'est prononcée contre les pieux explosés.

M. Deloit demande à conclure. Il déclare s'être élevé contre les conclusions du rapport parce qu'il a débuté de cette affaire, il a cru voir du parti pris de la part d'un membre de la Commission.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

M. Broton proteste contre certaines dépenses engagées, ainsi que l'absence de procédure à de nouveaux concours.

pas les conclusions du rapport, bien qu'il soit grand admirateur de la Lyre Havraise. D'ailleurs le Comité pourra peut-être réparer la faute commise en sollicitant à nouveau la générosité de certains commerçants.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

M. Langlois déclare qu'il ne partage pas l'opinion qui vient d'être exprimée par ses collègues et suivant laquelle on aurait voulu boycotter le 3e canton.

Je ne permets de compter tout particulièrement sur l'appui bienveillant de mon prédécesseur aux conseils duquel j'aurais pu compter. Il n'en est pas en effet qui puissent être plus utiles et qui soient plus profitables aux intérêts de la Cité.

La collaboration de mes collègues de l'Administration municipale, avec lesquels j'ai toujours entretenu les relations les plus cordiales, me sera également infiniment précieuse.

Le Conseil municipal actuel a déjà, mes chers collègues, solutionné un grand nombre de questions importantes ; d'autres, qui ont pour notre Ville un intérêt capital, sont encore à l'étude : avec de l'esprit de suite et de la persévérance, nous les ferons également aboutir. Il en résultera, j'en suis convaincu, pour nos concitoyens, plus de bien-être, et pour notre chère Ville du Havre à laquelle nous portons un amour profond, plus de prospérité.

VIVE LE HAVRE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Des applaudissements discrets saluent le discours de M. Morgand.

L'Ordre du Jour

Le procès-verbal de la séance du 13 mai dernier ayant été lu et adopté, après une modification demandée par M. Langlois, l'Administration fait au Conseil une communication relative au renouvellement de la police d'assurance contre le vol contenue en faveur du Musée des Beaux-Arts. Le contrat existant, dit M. le docteur Vigné, adjoint, assure une valeur de 205,000 fr. ; il demande le renouvellement de cette police.

Dépenses Imprévues

Sur le rapport de M. Bricka, au nom de la Commission des finances, le Conseil vote une somme de 41 fr. 85, pour dépenses imprévues sur l'exercice 1913 et consigne un vote de 171 francs sur le crédit prévu au budget pour cet article.

Le Concours de Musique.

Le Comité de l'Union des artistes de la Lyre Havraise, rappelle en quelles conditions fut votée la subvention de 25,000 francs en faveur du concours de musique organisé les 31 mai et 1er juin, à l'occasion du cinquantième de la Lyre Havraise. Cette somme de 25,000 francs devait être dépensée que dans la mesure où les ressources du Comité d'organisation seraient insuffisantes. Or, non seulement cette subvention de 25,000 francs a été absorbée, mais le Comité demande un supplément de 6,500 francs.

Diverses causes, dit le rapporteur, ont créé cette situation : d'abord l'insuffisance de la souscription publique ouverte un peu trop tard et dont les commerçants paraissent s'être vraiment trop désintéressés ; puis les frais du jury qui ont été de 6,000 francs, enfin les dépenses de diplômes et médailles, beaucoup plus élevées qu'il n'avait été prévu.

La Commission des finances, dit M. de Grandmaison, accepte de venir en aide au Comité, mais elle n'entend pas convertir entièrement le déficit afin de ne point créer un précédent. Elle propose d'accorder une somme de 5,000 fr. au Comité à titre d'aide, mais elle entend lui laisser le soin de régler lui-même la situation.

Les conclusions de ce rapport furent l'occasion de la préface d'un débat particulièrement long et passionné durant lequel une majorité turbutée après que chacun de ses membres eût été entendu dans le plus grand calme et le plus grand silence, se livra à une obstruction systématique, dès qu'un orateur tentait d'émettre des opinions définitives. L'adjoint chargé du service des fêtes fut pris à partie avec une véhémence extraordinaire. A différentes reprises le président du Comité intervint pour mettre fin de compte, retirer la parole à M. Allan à cause de l'excessive violence de son langage.

C'est M. Meyer qui le premier prit la parole sur les conclusions du rapport. Il déclara ne pouvoir s'associer à ces conclusions, dénonça la mauvaise organisation du concours de musique dont il rejeta la responsabilité non pas sur le Comité ou sur la Lyre Havraise, mais sur M. Valentin, adjoint, et président de ce Comité.

On a vu, dit-il, pour des raisons politiques, boycotter le 3e canton du Havre dont les votes ne plaisent pas à la municipalité et à la Lyre Havraise, ainsi que cela eut lieu dans tous les autres quartiers. On a prétendu faire payer au 3e canton son républicanisme.

Il n'est pas exact que l'on ait fait appel aux socialistes du 3e canton et que ceux-ci n'aient pas répondu à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

M. Meyer dit qu'il tenait à s'élever contre le boycottage d'une Administration qui a voulu brimer le 3e canton. Il ne votera pas les conclusions du rapport.

M. Allan veut protester à son tour contre l'obstruction dont fut frappé le 3e canton, lequel, dit-il, est toujours sacrifié.

« Vous n'avez, ajoute-t-il, aucune idée de l'art musical ; vous ne savez organiser ni une fête, ni une retraite, sans que chacun de vous n'ait pu répondre à cette invitation. Ainsi la Société L'Espérance, n'a pas été sollicitée pour l'organisation d'une retraite.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 2 juillet.

On s'occupait beaucoup aujourd'hui dans les couloirs des deux Chambres de la situation extérieure et de l'agitation qui règne en Autriche.

Cette agitation est entretenue par les organes pangermanistes qui, en rendant responsables de l'assassinat de l'archiduc-héritier les Serbes en particulier et les Slaves en général, ont favorisé les manifestations et les troubles qui menacent de s'étendre et revêtent, dès à présent, un caractère d'extrême gravité.

On discute la note officielle du gouvernement serbe qui en appelle à un monde civilisé des reproches de la presse allemande. Accuser la Serbie d'avoir favorisé le crime est, en effet, monstrueux et un ancien ministre des affaires étrangères fut remarqué très justement, dans la galerie des bustes du Luxembourg, que c'est comme si la France avait rendu l'Italie responsable de l'assassinat de Carnot ; mais la haine fait perdre toute logique.

La lutte dans les grandes Commissions de la Chambre pour l'élection de leur bureau a été parfois très vive. Dans la Commission des donations, M. Marc Rivière, soutenu par les socialistes et les radicaux unifiés, ne l'a emporté pour la présidence que d'une voix sur M. J. Thierry.

Dans la Commission de la marine, M. Painlevé a été élu président sans concurrent. Les vice-présidents sont MM. Bienaimé, Abel, Le Bail, Thierry, Channet.

Il y a eu ballottage entre M. Goude, le député socialiste de Brest, et M. M. Hien, député de Cherbourg ; Brest contre Cherbourg ; au second tour de scrutin c'est M. Mahieu qui l'a emporté. M. Goude n'était pas content.

On a remarqué beaucoup aussi l'élection de M. le général Pédoya comme président de la Commission de l'armée. On lui avait d'abord opposé M. Delcassé qui n'était pas candidat. Mais, M. Delcassé s'étant désisté, M. Pédoya a été élu avec une voix de majorité sur M. Armez.

M. Charles Benoist a éprouvé un échec très sensible pour la présidence de la Commission du suffrage universel.

Après trois tours de scrutin, c'est M. Breton qui a été élu par 30 voix contre 7 à M. Charles Benoist.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

22 Pages 5 Centimes 22 Pages

Tous les Mercredis

Illustrations en couleurs. — Fantaisies de la plume et du crayon. — Concours avec nombreux prix.

Le Brevet d'aptitudes militaires. Les examens pour le brevet d'aptitudes militaires (infanterie) auront lieu au Havre le 20 juillet, à 7 heures du matin, à la caserne Kleber.

Erratum

Dans la liste des candidats reçus au brevet élémentaire que nous avons publiée hier, il convient de lire Arthur Pognon, au lieu de Bignon, imprimé par erreur.

Aux Victimes de la Mer

Les récents naufrages dont le retentissement s'est fait douloureusement sentir parmi notre vaillante population maritime, vont avoir prochainement leur écho en notre ni propale.

Le dimanche 5 juillet, à 9 h. 3/4 du matin, aura lieu la visite au monument élevé à la mémoire des naufragés de La Bourgogne. Le Syndicat des Maîtres d'hôtel et Garçons Buvandiers du Havre, organisateur de cette manifestation, nous prie d'informer les familles des victimes de ce naufrage, comme aussi bien de celles de tous les marins morts en mer, qu'il se tient à leur disposition pour assurer le transport et le dépôt des cercueils ou insignes funéraires qu'elles voudront bien faire adresser au siège social, 5, rue Scodéry, et invite toute la population maritime à vouloir bien assister à cette manifestation du Souvenir.

Nouvelles Maritimes

Les Manœuvres Navales

Hier après-midi, vers quatre heures, sont arrivées les flottilles de submersibles de la Manche. L'escadrière de Calais, qui commandait le capitaine Mercier, vint s'acoster le long de l'escadrière du sémaphore où les équipages firent leur repas. Elle est composée des contre-torpilleurs Escopette, Durandal et des sous-marins Primaire, Newton, Volta et Névez.

La flottille de Cherbourg, composée des contre-torpilleurs Sabre et Sagace et des submersibles Floreal, Pluviose, Vénus, Fructidor et Germinol, mouilla en petite rade dans le Nord de la digue Nord.

Dans la soirée, vers dix heures, la flottille de Calais quitta la jette pour rejoindre l'autre groupe, devant ensemble appareiller pour se porter au-devant de l'escadre et lui couper la route.

Les flottilles doivent ensuite rejoindre Saint-Vaast.

Le Querville

Le capitaine du steamer hollandais Medea, arrivé hier des Antilles, signala qu'il a rencontré le 27 juin, par 45°16' N. et 67°22' O. le quatre-mâts Querville; tout allait bien à bord.

Le Querville a quitté notre port le 21 pour New-York.

Un Record Transatlantique

Le paquebot Aquitaine, qui a quitté New-York, à son bord 760 voyageurs de première classe, 625 de deuxième classe et 1,300 de troisième classe, soit au total 2,585 passagers, ce qui constitue un record pour la traversée transatlantique.

La Gascoigne renflouée

Le paquebot français La Gascoigne, dont on avait signalé l'échouage, a été renfloué par ses propres moyens. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Au siège de la Compagnie Générale Transatlantique, à Paris, on confirme que La Gascoigne, qui s'était échoué sur une barre, à l'entrée du port de Lisbonne, a été renfloué sans assistance.

Faits Divers

Le Bien d'autrui

Dans la nuit du 18 au 19 juin dernier, un nommé Albert Brassy, âgé de 35 ans, journalier, demeurant rue d'Inguenville, 9, s'était introduit dans la cour de Mme Maza, épicière, 43, rue d'Estimauville. Du linge était à sécher. Brassy s'empara d'un jersey bleu et d'un peignoir.

Il fit, le lendemain, cadeau du jersey à une marchande de fleurs, qui, pour le remerciement, lui donna un œillet blanc. Puis Brassy trouva à vendre le peignoir pour 2 francs.

Recherché depuis ce temps, car il avait été nettement désigné par la marchande de fleurs et la personne à laquelle il avait vendu le peignoir, Brassy a été arrêté mardi et mis à la disposition du Parquet.

Les Fatigues du Matin

Combien de personnes, en apparence bien portantes, se plaignent d'être plus fatiguées le matin se levant que lorsqu'elles se couchent le soir. Cet état, si fréquent, tient au mauvais fonctionnement du foie et surtout des reins. Il disparaît en quelques semaines en faisant usage de Sels de Bismuthine qui dissolvent les urates, chassent l'acide urique et rendent aux muscles toute leur élasticité. La boîte de 10 tubes pour 10 litres d'eau minérale, 1 fr 50. — Dépôt : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 66, rue Voltaire.

L'ivresse désumée

Dans la soirée, mardi, Mme Guillard, née Alice Duplessis, âgée de 29 ans, demeurant rue Bougainville, 14, s'est présentée au bureau de police de l'Hôtel de Ville avec ses trois fillettes, âgées de 10 ans, 8 ans et 2 ans. Elle déclara que son mari, qui était rentré à son domicile conjugal en état d'ivresse, l'avait frappé de violents coups de poing au visage et menaçait de la battre encore. Mme Guillard avait la figure ensanglantée.

On dut conduire l'infortunée à l'hôpital pour lui faire donner des soins. Comme elle n'osait pas rentrer à son domicile, le commissaire la fit admettre pour la nuit à la caserne de passage avec ses trois enfants.

Une enquête est ouverte.

Voleur de Cuivre

Mardi soir, vers huit heures, les gardiens de la paix Auest et Saint-Martin, de service dans l'enceinte de Ballot, ont surpris le journalier M... demeurant quartier Sainte-Marie, au moment où il sortait d'un hangar. Il venait de dérober une plaque de cuivre pesant 4 kilos 400.

Après avoir avoué son vol qu'il avait commis à bord du Télémacus, M... fut laissé en liberté.

M MOTET, BERTHIER, 52, rue de la République

Une Grosse Perte

En revenant de toucher sa paie, mardi après-midi, l'agent de police Barbey a eu le malheur de perdre un billet de cent francs. C'est pour lui une grosse perte, car il est chargé de famille.

Ayant la presque certitude d'avoir perdu ce billet non loin du poste dénommé « poste de la Four Eglise », vers 3 et 6 heures, l'agent Barbey se mit à chercher et put reconnaître à la personne qui a trouvé le billet de le lui faire parvenir.

LA CAPITALISATION

Fondée en 1888

(Capitaux souscrits : 342 millions)

Les tirages de la CAPITALISATION (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) sont Mensuels, et cette Société ne saurait être confondue avec d'autres de création récente faisant plusieurs tirages par mois. Les souscripteurs ne doivent pas envisager le nombre des tirages, mais la proportion des remboursements : cette proportion est, plus élevée à la CAPITALISATION que dans n'importe quelle Société similaire. Sont remboursés par l'Agence du Havre au

TIRAGE DU 1er JUILLET

MM.

- 308403 Dupont, constructeur, 27, rue Clovis, 500 francs.
- 580214 Dupont fils, 52, rue du Dock, 600 francs.
- 683669 Bapiste Letellier, débitant, 24 rue des Viviers, 2 bons à l'écart, 1,000 francs.
- 372963 Raoul Beatty, coiffeur, 70, rue de l'Eglise, 500 francs.
- 404934 Courmyer, employé de chemin de fer, 4, rue Sully, 500 francs.
- 661427 Marius Deschamps, garçon boucher, aux Halles-Centrales, domicilié, 284, rue de Normandie, 500 francs.
- 424785 Gabrielle Dorey (Mme), 7, rue du Havre, Saint-Amande, 500 francs.
- 324950 Levascher, 4, sente des Rivières, Montivilliers, 500 francs.

- 710370 François Cressan, cultivateur à Ecorainville, hameau du Parage, 5 bons à l'écart, 2,500 francs.
- 718886 Victoire Gentil (Mme), cultivatrice à Bretteville, 5 bons à l'écart, 2,500 francs.
- 835237 André Fleury, agriculteur à Allouville-Bellefosse, 500 francs.
- 840985 Marie Pichet (Mme), charcutière à Harcanville, 500 francs.
- 843654 Emile Vocandare, agriculteur à Panly, 500 francs.
- 847423 Lechevalier, place du Marché, à Honfleur, 500 francs.
- 879950 Gaston Benoit, à Saint-Onn-des-Champs, par Sainte-Oppurte, 500 francs.

Distribution de Bénéfices

Les porteurs de bons qui n'auraient pas encore touché leurs bénéfices, sont instamment priés, en effectuant leurs versements, d'apporter leurs titres ou de les remettre aux caissiers pour que les coupons de répartition soient détachés.

Lire les instructions sur la feuille de tirage. Pour tous renseignements et pour souscrire, s'adresser à M. Marin VOISIN, 91, boulevard de Strasbourg. Téléphone 14.27.

Un Attelage emballé

Nous avons relaté hier qu'un cheval filant à vive allure, sans conducteur, avait renversé un cycliste de 43 ans, M. Auguste Martique.

Il convient de compléter notre information en disant que M. Eugène Vallée, peintre, âgé de 54 ans, demeurant rue de Montivilliers, 24, qui se trouvait à une centaine de mètres du lieu de l'accident et dont l'attention avait été attirée par les cris de plusieurs personnes, s'empressa de courir près de l'attelage et parvint à maîtriser le cheval près de la rue Robert-le-Diable.

Hôteliers et Restaurateurs

Vous aurez des Couteaux de table de 0 fr. 20, Coustellerie Geminel, 58, rue de Paris.

Le Feu

Vers six heures et demie, hier après-midi, une alerte eut lieu dans la maison de négociant Léon Dupuis et Co, 51, rue de la Bourserie.

Un employé était en train de préparer un petit brûloir à café servant à torréfier les échantillons pour la dégustation. Ce petit brûloir était chargé d'essence. En approchant la bouteille contenant ce liquide du réservoir destiné à le contenir, l'essence s'enflamma soudain au goulot de la bouteille. Effrayé, l'employé lança celle-ci de côté et il en résulta un commencement d'incendie dans un lot de papier d'emballage et d'échantillons. L'alerte fut donnée, les employés de la maison commencèrent à éteindre eux-mêmes, avec des seaux d'eau, en attendant l'arrivée des pompiers qui vinrent sous les ordres du lieutenant Laforest; mais tout danger avait été vite écarté.

Les dégâts consistent en papiers brûlés, café moulu, échantillons détruits. Ils sont peu importants.

CHAUSSURES POTTIER

3, rue Estienne (en face la place)

Aujourd'hui et jours suivants, Grande Mise en Vente des ARTICLES EN TOILE. Téléphone 12.99

Chute malencontreuse

Au sortir de l'école, mardi soir, vers cinq heures, le jeune Guillaume Gosse, âgé de six ans, rentra chez ses parents, rue Emile-Renouf, 32.

A peine avait-il fait quelques pas de course sur le trottoir qu'il buta sur un chien ébrié et tomba.

L'animal surpris par cette brusque arrivée, se releva et mordit à la jambe droite celui qui venait de troubler son sommeil. Puis il s'enfuit tandis que le bambin pleurait à chaudes larmes.

On s'empressa de le conduire à la pharmacie Guincière, où des soins lui furent donnés.

Il a été impossible de savoir à qui appartenait le chien, mais il y a tout lieu de supposer que, dans les circonstances où il a mordu, ce n'était pas par rage.

Concours Agricole de Valmont

Dans le palmarès du concours agricole de Valmont tenu à son lieu dimanche dernier, nous extrayons ce qui suit.

Produits agricoles, diplôme d'honneur : M. E.-G. Monquet, 45, rue Bougainville, Le Havre, pour sa très belle exposition de produits d'alimentation mélangée.

Enfant renversé

Au beau milieu de la rue, vers sept heures, mardi soir, se promenait le jeune Léon Recher, âgé de 9 ans, demeurant rue des Remparts, 62. Avec l'insouciance de son âge, l'enfant ne vit pas venir une voiture qui passait. M. Henri Falher, âgé de 44 ans, maçon, demeurant rue de l'Arseuil, 7, était trop tard, il le renversa à terre.

Peu grièvement blessé, l'enfant fut soigné à la pharmacie Clerc, puis il fut remis à ses parents.

Mandat d'amener

En vertu d'un mandat d'amener de M. Treilons, juge d'instruction du parquet du Havre, un nommé Etienne Le Faon, âgé de 45 ans, demeurant rue Chevalier, 12, a été conduit au parquet, mardi.

Un Jardin d'Enfants, on classe de prééducation suivant la méthode Froebel, s'ouvrira le lundi 6 juillet prochain dans le pensionnat de Mlle Sauton, 4, rue de la Paix, au Havre. L'enseignement donné aura pour but, tout en amusant l'enfant, d'utiliser et de discipliner ses tendances naturelles, d'amener un meilleur développement de ses facultés d'attention et d'observation à l'aide de procédés appropriés (observation directe d'animaux et de plantes, travaux manuels, legons de dessin, d'aquarelle et de modelage d'après nature, etc.). Cet enseignement sera donné par une jeune fille pourvue du brevet supérieur, et du diplôme de fin d'études secondaires et, en outre, du Diplôme Froebien qu'elle vient d'obtenir, avec le n° 1, après un stage de deux ans au cours normal de l'Union Froebienne, à Paris. S'adresser pour tous renseignements à Mme Marcour, directrice du Lyceé de Jeanne d'Albret, à Mlle Sauton, 4, rue de la Paix, ou à Mlle Legros, à l'Ecole Maternelle de la rue Emile-Renouf.

THEATRES & CONCERTS

Casino Marie-Christine

Ce soir, à 8 h. 3/4, représentation de : Les Noces, opérette de Louis Ganne, dont nous avons eu à signaler la verve amusante et le charme musical.

Théâtre-Cirque Omnia

GINEMA OMNIA PATHE. Aujourd'hui jeudi, en matinée à 3 heures et soirée à 9 heures, représentation de cinématographie avec la célèbre pièce : Néron et Agrippine.

Le programme est complété de vues instructives, amusantes, et des dernières actualités du Pathé-Journal.

Folies-Bergère

Ce soir, dernière de Prostituée. Vendredi Fleur de Troitour. Salle bien aérée.

Grand Cirque Bostock

Rappelons que c'est aujourd'hui que ce fameux cirque, dont la réputation a traversé le monde entier, donne sa première représentation : en matinée, à 3 heures, la deuxième en soirée, à 8 h. 1/2. Demain vendredi, il y aura deux séances : matinée à 4 heures et soirée à 8 h. 1/2. Chaque programme contient 18 numéros de premier ordre, comprenant des attractions prodigieuses et sensationnelles, la plupart inédites et inconnues au Havre. Prix des places : Premières (fauteuils), 3 fr. 30; secondes, 2 fr. 20; troisièmes, 1 fr. 40. Pour les militaires non gradés et les enfants au-dessous de dix ans, le prix est de 1 fr. 60, 1 fr. 40, 1 fr. 60. Ouverture des bureaux de demi-heure avant le spectacle. Alions tous voir le gigantesque Cirque Bostock.

GRAND CAFÉ « MAJESTIC »

Changeement de propriétaire. Tous les jours, de 5 h. 1/2 à 7 heures et de 9 heures à minuit, Concert symphonique et vocal. Début aujourd'hui jeudi 2 juillet, à 5 h. de : Mlle Alice Prador, du Conservatoire de Bruxelles; Mlle Belya, du Kursaal, de Paris.

Décentralisation artistique

Nous apprenons avec plaisir que les nouveaux directeurs du Théâtre des Arts de Rouen, MM. Masson et Malassoua viennent de recevoir un opéra de MM. Hugues Le Roux et Woollett, qui sera joué au cours de la saison d'hiver. Les deux auteurs, librettiste et compositeur, l'un et l'autre Normands, ont fait choix d'un sujet normand qui sera représenté dans la capitale de la Normandie.

Inutile de les présenter au public havrais. Rappelons que Henry Woollett a déjà donné au théâtre Jeanne d'Arc, de Killias (musique de scène), Mystère de Saint-Nicolas (R. de la Villehervé) musique de scène; la Rose de Saron, opéra biblique.

Le compositeur Woollett s'est fait une place dans la musique symphonique; il a été joué à Paris, en France et dans tous les grands concerts du monde. L'année dernière, l'année dernière, d'un prix important.

C'est au cours d'une mission en Norvège que M. Hugues Le Roux a trouvé le sujet de son opéra : Les Amants Byzantins. On sait que les empereurs byzantins avaient coutume de faire venir pour leur défense particulière des soldats de Norvège, voire d'Islande, qui les entouraient comme les Saisas servaient de garde aux rois de France. Enrichis, ces guerriers revenaient à leur pays natal, chargés de présents et d'argent. Ils laissent composer des poèmes en leur honneur. C'est à l'un de ces poèmes que M. Hugues Le Roux a emprunté l'histoire du warangien Dromand qui au temps de l'empereur Nicéphore Phocas, fut aimé de la belle Byzantine Irène.

Jardin de l'Hôtel de Ville

Musique du 129^e Régiment d'Infanterie. Chef : M. BOIN

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui, de 20 h. 30 à 21 h. 30 :

- 1. Villers (R.-R.)..... Allier
- 2. Pastiches..... de Soppé
- 3. Retour à la vie, valse..... Chabas
- 4. Polonaise de Concert..... Barat
- 5. Pierrot Galant..... Chailmont
- 6. Comme dans un rêve..... Strobel

SAVON DU CONGO

VICTOR VAIGRIER

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 1er Juillet 1914

Présidence de M. TASSARD, vice-président COUP DE COUTEAU

La fille Beck était l'ancienne maîtresse d'un sieur Josse, mais depuis quelques temps elle accordait ses faveurs au nommé Noyon, âgé de dix-huit ans.

Telle est la situation qui ne tarda pas à amener une querelle entre l'ancien et le nouvel amoureux de la jeune personne. La dernière occasion devait amener des coups. Et le soir, dans la nuit du 9 au 10 mai dernier, Noyon se trouvait, au café d'intérieur du café Gambetta, rue du Général-Faidherbe, lorsque Josset vint à passer.

Ce dernier appela aussitôt son rival et les deux adversaires ne tardèrent pas à en venir aux coups. Quelques horions furent échangés, après quoi les deux jeunes gens se séparèrent. Tout paisible, Josset revint sur ses pas et porta un coup de couteau sur son antagoniste d'un instant auparavant.

Au cours de l'information, Josset et la fille Beck prétendirent que Noyon les avait frappés avec un rasoir et, à l'appui de ses dires, la fille Beck montra une légère blessure.

Noyon et Josset furent poursuivis pour coups réciproques, mais les allégations de Josset et de la fille Beck à l'encontre de Noyon sont démenties par les faits de la cause.

En conséquence, Noyon est acquitté, et Josset est condamné à six mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Défenseur de Noyon : M^e Coty.

AUTRES DÉLITS

L'audience est très courte, le Tribunal pour enfants devant tenir sa séance après le Tribunal correctionnel. Notons cependant les quelques affaires suivantes :

1^o Henri Fontaine, 37 ans, Médéric Mabille, 29 ans, Joseph Le Mesle, dit Trouvay, récoltent chacun deux mois de prison et 100 francs d'amende pour avoir braconné à Montivilliers.

2^o Charles Trépoiville a insulté la garde champêtre de Montivilliers et lui a fait rebelle le 29 juin dernier.

Un mois de prison ; 3^o Marcel Mius, 25 ans, boulanger, causait du scandale à la gare du Havre le 29 juin dernier, lorsqu'un agent intervint. — Outrages, rébellion, etc. Dix jours et cinq francs.

Tribunal pour Enfants

Présidence de M. HENRIET, juge A propos de la remise à l'Assistance publique des mineurs de 13 à 18 ans

La loi du 22 juillet 1912 a modifié l'article 66 du Code pénal et n'a pas indiqué la remise à l'Assistance publique au nombre des mesures pouvant être prises à l'égard des mineurs de 13 à 18 ans. Les Tribunaux peuvent-ils cependant continuer à adopter cette mesure vis-à-vis des mineurs de l'âge sus-indiqué ?

Telle est la question que le Tribunal pour enfants du Havre, présidé par M. Henriet, assisté par MM. Delobel et Jan de la Houssaye, juges, a résolue dans le sens de l'affirmative.

Il s'agissait d'un mineur poursuivi pour vol qui, ayant été surpris en flagrant délit, avait subi un mandat de comparution de sa famille sous la surveillance d'un délégué. Quelque temps après, ce mineur, continuant à se mal conduire, était, sur le rapport du délégué, déferé de nouveau au Tribunal.

Le Tribunal se trouvait dans une situation embarrassée. Les parents ne pouvaient exercer une surveillance efficace sur l'enfant qui s'engageait dans une mauvaise voie. D'autre part, il était pénible d'envoyer en maison de correction l'inculpé dont la santé laissait fort à désirer et qui n'avait commis qu'un délit minime.

C'est pourquoi, bien que la loi de 1912 n'ait pas indiqué la remise à l'Assistance publique comme faisant partie des mesures qui pouvaient être prises à l'égard des mineurs de 13 à 18 ans, le Tribunal a cependant remis à cette administration le mineur qui lui était déferé.

« Attendu, dit le jugement, que si l'art. 21 de la loi du 22 juillet 1912, en modifiant l'art. 66 du Code pénal, n'a pas indiqué la remise à l'Assistance publique au nombre des mesures qui pouvaient être prises à l'égard des mineurs de 13 à 18 ans, cet art. 21 n'a cependant pas abrogé l'art. 5 de la loi du 19 avril 1898, lequel n'a jamais été incorporé à l'art. 66 du Code pénal. »

Cette décision est conforme à la récente jurisprudence de la Cour de Rouen sur la question.

Tribunal de Commerce du Havre

Audience du 1^{er} juillet 1914

Présidence de M. OBIERT, juge

De l'indemnité due pour chômage d'un taxi-auto à la suite d'un accident

Il y a quelque temps, un accident d'automobile survint sur la route de la lève. Un taxi, conduit par son propriétaire M. M..., montait cette route, à une heure du matin, et arrivait à quelques mètres de la place Frédéric-Sauvage, lorsqu'un autre taxi appartenant à M. L... et conduit par le chauffeur C..., descendant par la rue des Basses-Falaises, arriva à sa rencontre. Une collision se produisit et la voiture de M. M... eut sa roue gauche avant brisée.

M. M... assigna alors M. L... en sa qualité de propriétaire du chauffeur C... en responsabilité des suites de l'accident.

La principale question faisant l'objet du procès était celle de la responsabilité. C... prétendait n'avoir commis aucune faute. A l'entendre, la collision était uniquement due à l'imprudence de M..., qui ne connaît pas et tenait le milieu de la route. M. M..., au contraire, affirmait qu'il avait le droit de se servir complètement à droite avant la collision et que l'accident n'était dû qu'à la faute de C..., qui avait viré trop court.

C'est cette dernière thèse qui a été adoptée par le tribunal, après rapport de l'arbitre, M. Nuguières, qui avait entendu divers témoins.

Quant au fait de n'avoir pas corné, il ne saurait constituer une faute à la charge de M..., dit le tribunal, du moment qu'il est constaté que celui-ci occupait la voie principale, sur que route hors de la ville, marchant avec l'échappement libre et les phares allumés.

Mais c'est surtout en ce qui concerne le préjudice que le jugement présente de l'intérêt au point de vue pratique, car le tribunal a fixé à 20 francs par jour le dommage causé par l'indisponibilité du taxi-auto, élevant ainsi à six sortes de voitures la jurisprudence récemment fixée par lui pour les voitures de maître. Il est alloué en outre à M. M... les frais de réparation de sa voiture.

En conséquence, M. L... est condamné en 550 francs de dommages-intérêts et aux dépens. A vaient plaidé : M^e Ysnel pour M. L... ; M^e Patrimoine pour M. M...

ACHETER ses MEUBLES AUX MÉRINOS

C'est s'assurer LE MAXIMUM de QUALITÉ Par le MINIMUM de PRIX

CHRONIQUE RÉGIONALE

Graville-Sainte-Honorine

Assistance aux familles nombreuses. — La distribution des secours aux familles nombreuses aura lieu dorénavant tous les deuxième mercredi de chaque mois à 2 heures précises.

Gravevilliers-Orcher (Section de Gouray) A la Solidarité. — 1. Huitième et dernière séance des tirés de pourcentage, le dimanche 5 juillet. Les sociétaires ayant des tirés en retard sont priés de venir les exécuter, de préférence, le matin.

H. Goucoures les dimanches 19 et 26 juillet pour MM. les membres honoraires, les sociétaires, les pupilles et les sociétaires âgés de plus de 60 ans.

Harfleur Récompenses. — M. l'administrateur de l'inscription maritime du Havre a fait parvenir une lettre de félicitations aux deux sauveteurs : Raymond Fievet et Ferdinand Lefebvre, qui retirèrent de l'eau le 30 juin 1914, un enfant tombé à Harfleur sur un rocher où il allait se baigner.

Bolbec

Accident. — M. Albert Roch, âgé de vingt-six ans, contremaitre à Brasserie et Malterie de Normandie, rue Alcide-Démobise, était occupé à remonter un clavier, quand par suite d'une fausse manœuvre, il reçut un violent coup de hache qui l'esta à la jambe droite et lui occasionna des blessures.

Le docteur Boussy, qui a été appelé à donner des soins à M. Roch, a prescrit à ce dernier un repos de plusieurs semaines.

Brevet élémentaire. — Le cours complémentaire de l'école Victor-Hugo, dirigée par M. Dry, vient de remporter un magnifique succès aux examens du brevet élémentaire qui ont eu lieu au Havre les 29 et 30 juin. Le 7 élèves présentés par cette école ont été admis. Ce sont : MM. Henri Borée, Roger Devillers, Roger Lary, René Gueudry, Raymond Herlet, André Pichard et Louis Pimare.

Rappelons que cette même école a fait admettre à titre de mineur un certificat d'études primaires élémentaires les 32 élèves qu'elle a présentés.

Lillebonne

Stirée. — Mardi matin, M. le commissaire de police était appelé par M. H. Lemarec, pharmacien, pour la constatation du décès de sa femme, Yvonne Collanges, âgée de 48 ans. En présence d'un grand nombre de personnes, le corps fut transporté à l'hôtel de ville et le corps de la malheureuse, se balançant à sa volée ; les soins que M. Lemarec s'empressa de donner furent vains, la mort avait fait son œuvre. Rien n'a permis de mettre une opinion sur les causes qui ont amené cette malheureuse fille à se suicider.

Le matin même, elle avait été aperçue à quatre heures du matin, au haut de la route de Rouen, où elle était allée voir passer les cyclistes faisant leur tour de France.

En rentrant chez son patron, elle avait exécuté son fatal projet. Un oncle de la malheureuse s'était suicidé, il y a quelques années d'un coup de revolver.

Le père de la défunte est un cultivateur de Saint-Maurice-d'Ételan, père de cinq enfants ; la suicidée était l'aînée. Il a été prévenu en plein travail du meurtre qui le

PLUS DE PELLICULES ! PLUS DE DÉMANGEAISONS ! PLUS DE CHUTE DE CHEVEUX !

Voulez-vous avoir les Cheveux souples et soyeux, les conserver longtemps et n'avoir jamais aucune maladie du cuir chevelu ? EMPLOYEZ LA

LOTION MAINI

Tonique et Antiseptique

INDISPENSABLE A TOUS POUR L'ENTRETIEN DE LA CHEVELURE

MODE D'EMPLOI - Lotionner le cuir chevelu tous les deux jours, le soir, en frictionnant légèrement.

PRIX : le flacon, 2 fr. 50. - Franco contre mandat de 3 francs.

EN VENTE : HERBORISTERIE PARISIENNE
78, Rue de Paris, 78 - LE HAVRE

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

réfait les DENTIERS CASSES ou mal faits ailleurs
Réparations en 2 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 fr. 50. Dents de 12 à 15 fr. Dentiers dep. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. de 200 à 1000 fr.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

LAVEUSES et TORDEUSES VÉLO

93, Rue Thiers - Le Havre

Monsieur,

Je suis très satisfait de votre laveuse mécanique à billes et tordeuse VÉ. O que vous m'avez vendue.

Je la recommanderai à mes amis la trouvent très pratique.

Recevez Monsieur, mes salutations.

(Signé) J. VASSE
BOUCHER

268, rue de Normandie, Le Havre

A SUIVRE PLUS DE 200 CERTIFICATS

Vente au Comptant et par Abonnement

Essai Public, tous les Jours de 3 à 5 heures

DEMANDER RÉFÉRENCES

DIVORCES RAPIDES

Par SPÉCIALISTE

Faits, Procès, Documents, Témoins et Const. Photo

Investigations spéciales pour la recherche de la Paternité

OFFICE DIRECTEUR, 51, Jules-Lecesse (Bureau de 10 h. à 3 h.)
2, 46, 30 (V) (6731A)

ON DESIRE

LOUER, pour Juillet, un appartement de 3 à 4 pièces, avec salle de bain, eau chaude, gaz, etc.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

MON A. LANDRY

VOYEZ aux Églises, les dernières Nouveautés en Pendules et Carillons WESMINSTER

Les prix les plus avantageux

A l'occasion des Fêtes, il sera offert un Écran complet de Cultures à Café métal argenté.

252-51, Rue d'Étretat

PAVILLON NEUBLÉ A LOUER

pour la saison, une grande chambre à coucher, salle à manger, cuisine, Grand Jardin. Prix 300 fr. par mois.

Beauvue du Havre, 10 minutes.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

FAIENCES - VERRERIES - PORCELAINES

Articles de Ménage

SEVESSANT FRÈRES

25, rue du Général-Faidherbe

VERRERIE SPÉCIALE POUR CAFÉS-DÉBITS

Articles pour Charcutiers - Pipes de terre anglaises
2, 6, 10, 14, 18, 22, 3, 6 (6524)

AVIS aux Propriétaires de Chevaux

non utilisés par manque de travail ou à retarder par suite de fatigues, etc.

par 72, rue Voltaire, les accepterait pour leur nourriture pour les travaux des champs.

Trois soins assurés.

BEURRES

No travail pas d'achats sans consulter BENAULT frères, 43, rue de Bapume (téléph. 094, qui livrent loyalement et gèrent le pourcentage de sel (68)

MONTRÉS et Bijoux d'Occasion

à la vente, le Mercredi de 10 heures à 12 heures, et le Samedi de 10 heures à 12 heures, sur tous les Catalogues que vous recevrez de Paris, Besançon et St-Etienne

40, rue Voltaire
LELEU Téléphone 1404

CYCLISTES

Pour cause d'agrandissements, la Maison

E. FONTAINE

29, Rue du Docteur-Gibet, 23

tout son Stock de MACHINES neuves et d'occasions

VENTE-RECLAME

de LITS FER ET CUIVRE NEUFS

LIQUIDE CONSTIPÉS! PRENEZ PHALÈNE

Le meilleur laxatif, le meilleur purgatif

Le flacon : 2 francs

Dépôts principaux : Pharm. Houbreque, 79, rue Casimir Deshayes; Gondolo, 40, rue de la Fontaine; Guinotte, 8, rue de Paris; Pottier, 113, rue d'Étretat; Thuret, 208, rue de Normandie, au Havre. - Goutenoi, 2, rue des Galeries, à Fécamp. - J-150 (8539)

LIVRAISON A DOMICILE

Havre et Environs

Annexe de la Maison L. VASSAL

8, rue Jules-Lecesse (près l'Hôtel de Ville)

TIMBRES-PRIMES

ABSINTHE DÉCHANET

Distillée au FEU DE BOIS

PONTARLIER

La plus fine - La plus légère

E. GIRALT, dépositaire, LE HAVRE

OCCASIONS

25, rue d'Étretat, 25

Grand choix de lits en fer et cuivre, 1 grand lit de milieu occasion et son sommier, 1 parement tout noyer sculpté, 35 fr.; 1 machine à écrire en très bon état, 35 fr.; 1 très belle suite à manger buffet sculpté, 235 fr.; 1 table ronde, 11 fr.; 1 chaise-banquet complète, 225 fr. - 1 bonne machine à coudre vieux modèle, 15 fr.

MME CHATILLON

Voyante, Élève de PAPUS

Assistée de son Fils cédant Médium

Reçoit tous les Jours de 9 h du matin à 6 h du soir

1 bis, Place des Halles-Centrales, 1 bis

Loyauté - (1^{er} étage) - Discretion

Traite par correspondance

ANNEXE DE LA MAISON L. VASSAL

8, rue Jules-Lecesse (près l'Hôtel de Ville)

TIMBRES-PRIMES

VANNERIE

A. DRIEU

2 rue Jules-Lecesse - Havre

Articles de Voyages, Bouteilles, Matras, Laitiers, Pass-Bâches, Tables à ouvrage, Bonbonnières, Biscuits, Corbeilles à pain, papier, correspondance; Papiers services, bouchers, boulangers, épiciers, blanchisseurs, linge, provisions, etc. - Manages pour entrepreneurs.

LJS (8249)

BONNE BICYCLETTE

rouleuse Gladiateur, roue libre, 2 freins sur jante.

S'adresser 81, rue de Phébourg, au 2^e, de midi 1 h 1/2, ou le soir à partir de 8 heures. (852)

PRÊT 4 0/0

à toute personne gênée. Aide pour s'établir.

Credit Général, 24, rue d'Étretat, Paris (LMS 4-8)

SIDECAR D'OCCASION

est demandé.

Faire offres initiales L. B. 18, bureau du journal. (862)

ON DEMANDE

à acheter Tabacs - Liquides

Havre ou environs.

Ecrire au bureau du journal, jusqu'à 5 juillet, aux initiales M G 84. (812)

MOTEUR A GAZ

En très bon état, force 3 chev. 1/2.

On peut le visiter en marche.

S'adresser, 4, rue Bureaux. (854)

Fonds de Commerce à vendre

MOTOCYCLETTES

4 HP avec ou sans sidocar à vendre d'occasion, 3 vitesses et plus, y compris en route par moto-cyclette, transmission par chaîne, graissage automatique, etc. Prix occasionnels.

S'adresser chez M. SANDIER, 3, boulevard de Strasbourg. (104)

BOY FONDS

de commerce de Boulangeries, A VENDRE

à la vente de St-Romain Toutes les villes.

S'adresser à M. MAILLON, 10, rue de la République - Fécamp et numéros justificatifs à l'appui.

29, 3, 8, 84 (9077)

FOURNISSEUR de l'UNION ECONOMIQUE

la Désignation des Articles

Voir notre Annonce de Dimanche avec

Prix sans Rival

FIN DE SAISON

VENTE COLOSSALE

et jours suivants

DIMANCHE 5 JUILLET

HAVRE

258-260, Rue de Normandie, 258-260

MAURICE BATAILLE

AGENCE-LETTRE

MALADIES DE LA FEMME

Madame,

Il est indispensable que vous sachiez que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, est faite expressément pour guérir toutes les maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sans poisons ni opérations les Maladies intérieures de la Femme, Métrite, Fibromes, Suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses.

Elle guérit et prévient les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, la Constipation, les Étourdissements et tous les Accidents du RETOUR D'ÂGE.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY régularise les fonctions de l'intestin. Elle donne de l'appétit et de bonnes digestions. Elle purifie le sang et tonifie le système nerveux.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes inoffensives, sans aucun poison, convient à tous les tempéraments.

Le flacon, 3 fr. 50 dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 10 franco gare; les 3 flacons, 10 fr. 50 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratuits

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY car elle seule peut vous guérir

Poissonnerie Moderne

Télép. 2-11 - 58, rue Victor-Hugo, 58 - Télép. 2-11

Grand Assortiment de BELLE MAREE

FUTAILLES EN GROS ET DÉTAIL

Henri TESTART

88, Cours de la République, 88

VENTE et ACHAT de FUTAILLES en tous Genres

Foudres, Pipes, 1/2 Pipes, etc. etc. etc. 10-11 (68782)

POISSONS COMMUNS

Carrelets, Merlans, Vives, Rougets, etc.

0 fr. 50 le demi-kilog

Homards, Langoustes, Crevettes, Bouquets Rocailles, Filets et Harangs saurs doux de Fécamp, Filets et Morues d'Islande, Truites et Escroisses vivantes.

Livraisons à Domicile - J (8136)

VIEUX DENTIERS

AVIS

Les personnes qui ont des VIEUX DENTIERS à vendre, mêmes usés, pourront s'adresser au 52, rue D... (nomme) - après l'heure de midi, jusqu'au 10 juillet inclusivement - MAISON DE CONFIANCE - Ne pas confondre. Seul, je paie le prix de Paris

LA CONSTIPATION

est la pire des maladies, il importe de la combattre avec la plus grande énergie. C'est elle qui donne les Maux de tête, Coliques, Vertiges, Constipations, Vomissements, Maux d'Estomac, Palpitations de Cœur, etc. C'est elle qui provoque l'Appendicite.

C'est un Empoisonnement

Évitez donc la Constipation avec la plus grande soin. Si votre intestin ne fonctionne pas d'une façon satisfaisante, nettoyez-le et ensuite refaites son éducation et

LES VER3

chez les Enfants

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale a le plus d'importance. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui a les vers. Les vers sont petits animaux qui se développent dans l'intestin et par leurs excréments font souffrir les enfants. Ils causent des troubles de l'appétit, de la diarrhée, de la constipation, etc.

Vous GUÉRIREZ avec

LE THÉ DES ENFANTS

La Boîte : 425 - 1/2 Boîte : 240

Les 10 Boîtes : 4200

C. SANDIER

7, rue de la République, Havre

et toutes Pharmacies

SCHAMPOING

Vous aurez la plus belle chevelure ainsi que les plus beaux cheveux en faisant usage de l'Incomparable et Inimitable

SCHAMPOING DES DRUIDES

Le plus puissant des savons liquides pour les soins de la toilette reconstruit la peau, son système logique minéral par le Laboratoire Municipal de Chimie de Paris, recommandé officiellement pour l'entretien de la chevelure des enfants

Schampoing des Druides... 0 50 et 1 50
Pommes des Druides... 1 25 et 3 50
Lotion des Druides... 1 25 et 3 50

GARNIER, Coiffeur, 9, rue de Paris, HAVRE

En vente dans toutes Pharmacies et Parfumeries

POURQUOI

le corps médical conseille-t-il les Sels de Béné-Lépine? Parce que les uratiques, humides, font eux-mêmes une eau minérale très active et très économique, qui les soulage en moins de 48 heures. La boîte de 10 tubes pour 30 jours de traitement : 1 fr. 10. - Dupré - Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 8, LES DUCS et L. DRESSET, pharmacien, 68, rue Voltaire.



Affections de l'estomac

CACHETS DIGESTIFS & ANTISEPTIQUES LE DUC

A BASE DE

Pancréatine, Pepsine, Diastase, Benzonaftol, Cascara, etc.

Correspondant à la digestion des aliments gras, féculents, chair musculaire, etc.

SONT SOUVERAINS

POUR GUÉRIR L'ESTOMAC L'INTESTIN

les MALADIES de

Les Cachets font rapidement digérer les aliments, rendent l'appétit et font disparaître les douleurs d'estomac, les idées noires, les renvois acides, la bouche empuâtée, la pesanteur à l'épigastre et autres symptômes des affections de l'estomac et de l'intestin.

MODE D'EMPLOI : Un Cachet avant chacun des deux principaux repas
4 fr. 75 au lieu de 2 francs

DÉPOT :

GRANDE PHARMACIE DES HALLES CENTRALES

R. LE DUC et L. PRESSET, Pharmaciens de 1^{re} Classe
LE HAVRE - 56, rue Voltaire et rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 6 - LE HAVRE

Biens à Louer

A LOUER de suite, 31, rue Ernest-Renan, un Pavillon composé de sept pièces avec cave, eau, gaz, buanderie et séchoir, appartenant à Mlle LOUER, propriétaire, rue Saint-Roch, de 2 à 4 heures 28.21 9338

Biens à Vendre

Étude de M. D. RENAULT, avoué au Havre, boulevard de Strasbourg, n° 131.

Vente sur Saisie Immobilière

A LOUER DE SUITE

CHARMANTE VILLA DE CAMPAGNE

Au soleil du midi, entièrement neuve, près d'une gare, à 30 minutes du Havre, très belle vue; 7 pièces de dilapidation et sur le S'adresser à M. P. DUPARC, 72, rue Voltaire, Le Havre, le matin, de 9 à 11 h. (61)

ADJUDICATION

en l'étude de M. RENAULT, notaire à Criquebeuf-Esneval, le 10 juillet 1914, à 2 h 1/2 du soir, aux enchères publiques, en six lots, de :

1^{er} Lot - Deux Maisons d'habitation neuves, avec petite cour, à Gonneville-la-Mallet, à l'enclosure 81, de la rue de la Marée au Marché et d'une place du Marché. Contenance, 60 mètres carrés. Revenu annuel : 6 00 fr. Mise à prix : 5,000 fr.

2^o Lot - Une Ferme à Gonneville, plaines de Bécqueret, cour-masure sur le bord du chemin de Gonneville à Héguenville, et cinq pièces de terre. Contenance, 20 hectares. Revenu annuel : 1,200 fr. Mise à prix : 12,000 fr.

3^o Lot - Une belle Pièce de terre en labour, à Gonneville, cour-masure sur le bord du chemin de Gonneville à Héguenville, et cinq pièces de terre. Contenance, 4 h. 33 a. 75 c. Revenu annuel : 630 fr. Mise à prix : 6,200 fr.

4^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

5^o Lot - Un Terrain à Héguenville, édifié de maison d'habitation avec jardin devant. Revenu annuel : 70 fr. Mise à prix : 500 fr.

6^o Lot - Une Ferme à Beauriville, cour-masure, pièce de terre. Contenance : 2 h. 52 a. 60 c. Revenu annuel : 360 fr. Mise à prix : 3,600 fr.

7^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

8^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

9^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

10^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

11^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

12^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

13^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

14^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

15^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

16^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

17^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

18^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

19^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

20^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

21^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

22^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

23^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

24^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

25^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

26^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

27^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

28^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

29^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

30^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

31^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

32^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

33^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

34^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

35^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

36^o Lot - Une Cour-masure à Héguenville, sur le bord du chemin tendant de la route du Havre à Étretat, au terrain de Héguenville. Maison, bâtiment, jardin. Libre de location. Mise à prix : 1,500 fr.

Au Gaspillage

5 et 7, rue Thiers

rue Jules-Ancel, 45-47 - HAVRE

AUJOURD'HUI JEUDI 2 Juillet et toute la Semaine

OCCASIONS
INNOMBRABLES
A TOUS LES RAYONS

Grandes Ventes DES Soldes d'Été

RABAIS
IMMENSES
A TOUS LES RAYONS

Nos ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES de Lots et Occasions ainsi que nos ENORMES RABAIS sont absolument SENSATIONNELS et AU-DESSUS de toute comparaison possible.

l'Estomac

Les Poudres de Cock guérissent en trois jours les maladies d'estomac les plus rebelles, elles donnent de l'appétit, elles font manger avec goût, elles rendent les digestions faciles et suppriment toutes les douleurs et tous les maux provenant de l'estomac, du foie et des intestins. Un cachet avant chaque repas suffit.

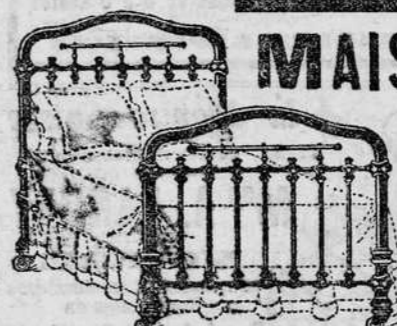
Important. Exigez sur le couvercle de chaque boîte le timbre bleu de l'Union des Fabricants pour la protection des grandes marques. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies.

CIDRES

Petit Cidre « Verger de l'Abbaye » 0 fr. 15 le Titre
Cidre de Choix « Clos Margot » 0 fr. 25 »
Grand Cidre de Normandie « Pommerai du Doyen » . 0 fr. 50 la bout.
Grand Cidre de Normandie « Carte Or » . . . 0 fr. 75 »

Caves Générales

LIVRAISON A DOMICILE DEPUIS 6 LITRES



MAISON DU MOBILIER

17, Place de l'Hôtel-de-Ville LE HAVRE
(passage Bernardin de St Pierre)

- EXCEPTIONNEL -
forme Louis XV, laqué noir et or, riches ornements cuivre. Filiers de 33 m/m. Soldes garantis. Pour 2 personnes. Valeur 55 fr. **29 90**
VISITEZ NOS RAYONS

NOMBREUSES RECOMPENSES
Dont 14 DIPLOMES
D'HONNEUR



SCEAU DU COUVENT

EAU DES JACOBINS

DES FRÈRES GASCARD D'ORQUEN
Ancien cordial très populaire. d'une puissance nerveuse pour combattre APOPLÉXIE, Étourdissements, Choléra, Indigestions, Paralysies, Syncopes, Vertiges, etc. Flacon 2 fr. 50. — Exiger: 1° Le Sceau du Couvent (voir ci-contre); 2° Un Jacobin et les mots Frères Gascard moulés dans le verre. — Gros à Bihorel-Lès-Rouen. Dépôt au Havre: Chez MM. LEVASSIUR ET C^o rue du Lycée, 1, chez M. R. LEDUC, 6^o Ph^o des Halles Centrales, rue Voltaire, et chez M. DELAFONTAINE, ph^o, pl. de l'Hôtel-de-Ville, au Havre. 2.16— (2179)

A LA BOULE D'OR

Aujourd'hui JEUDI et Jours suivants

OCCASIONS
exceptionnelles
EN
SOIERIES - LAINAGES - COTONS
BONNETERIE - CHAUSSURES
- GANTERIE -
CORSETS -- GARNITURES
AMEUBLEMENTS

SOLDES

de Fin de Saison

OCCASIONS
exceptionnelles
EN
Confections -- Robes
BLOUSES - PEIGNOIRS
Tabliers - Chapeaux

CYCLISTES

DEMANDER au

Grand Garage Georges Lefebvre

89 à 95, Cours de la République - HAVRE
Les Catalogues des Bicyclettes et Motocyclettes PEUGEOT et TERROT 1914
VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Vente à Crédit depuis 10 fr. par Mois
FORTE REMISE AU COMPTANT
Grand Choix de VOITURES d'ENFANTS - MACHINES à COUDRE
Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

BOIS DU NORD

Emile DAVID

Télep. 10.98 — 41, rue du Champ-de-Foire — Télép. 10.98

SPÉCIALITÉ DE BOIS A BON MARCHÉ
pour Cabanes, Tonnelles, Clôtures de Jardins, etc.

PLATEAUX d'Acacia, Frêne, Chêne, Orme et Hêtre très secs

LIVRAISONS TRÈS RAPIDES A PRIX RÉDUITS

AUTOMOBILISTES

Faites monter sur vos voitures l'Eclairage Electrique par
"L'ALTERNATEUR L. R."

PLUS DE COLLECTEURS PLUS DE CHARBONS
PLUS DE BALAIS PLUS DE PLOMB FUSIBLE
PLUS DE DISJONCTEUR PLUS DE ACCUMULATEURS
PLUS DE RÉGULATEUR PLUS DE PANNES

Le seul vraiment pratique. — Réglage constant
Eclairage puissant et régulier, garanti. LE MOINS CHER
MONTAGE SIMPLE & RAPIDE, - S'ADRESSER A

L'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE 13, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
LE HAVRE

BYRRON

APÉRITIF TONIQUE
VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA
Mélangé d'eau ordinaire ou d'eau-de-seltz,
il rafraîchit sans débiliter.

BYRRON

Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature D. SANDRET, apposée ci-contre